

Conseil Municipal du 28 juin 2018 - 20 h 30

COMPTE RENDU N°37

PRÉSENTS : J. AZAM - C. BILHAC - J. CASTES - M. De BIASIO - F. BONNE - B. DEL ROX - L. SEIGNOUREL - S. SILHOL - I. SILHOL - R.M. SIFFRE - D. ZARAGOZA

ABSENTS excusés : E. BONAFE - J. DELAVALLEE - P. SOULAIROL -

01 - Election du secrétaire de séance

Monsieur le Maire demande que le secrétaire de séance soit élu.

Monsieur Joël CASTES est élu secrétaire.

02 - Adoption du P.V. de la réunion du 18 mai 2018

Monsieur le Maire demande si des observations sont à formuler au sujet du P.V. de la réunion du 18 juin 2018.

Aucune observation n'est formulée et le PV de la réunion du 18 mai 2018 est adopté à l'unanimité.

03 – Règlement Général sur la Protection des Données

Monsieur le Maire expose au Conseil un projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne « RGPD ».

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » entre en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. En effet, le non-respect de ces nouvelles obligations entraîne des sanctions lourdes (amendes administratives pouvant aller jusqu'à 20 000 000€), conformément aux articles 83 et 84 du RGPD.

Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales imposées et de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont la collectivité dispose et lesdites obligations de mise en conformité, la mutualisation de cette mission présente un intérêt certain.

Monsieur le Maire présente une proposition de mutualisation du centre de gestion de la Fonction Publique territoriale.

Le CDG34 assurera cette mission pour une cotisation annuelle de 0.02% de la masse salariale soit en moyenne 5€ par agent et par an.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à la mutualisation du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale sur le Règlement Général sur la Protection des Données.

04 – Demandes de subventions aux associations 2018

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention de l'association Asphodèle pour l'année 2018.

Monsieur François BONNE quitte la séance.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 3500 € à l'association asphodèle.

05 – Reprise voirie rue de la Lucques

Madame SILHOL présente au Conseil Municipal une demande de l'association syndicale du Lotissement Le Pasteur situé rue de la Lucques, de reprise de voirie.

Après délibération, le Conseil Municipal, considérant que certains problèmes ne sont pas réglés (stationnement par exemple) décide d'ajourner ce point.

06 – Programme Economie d'Energie Pays Cœur d'Hérault

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a déposé plusieurs dossiers auprès du Pays cœur d'Hérault afin d'obtenir une aide au titre du programme « CEE économie d'Energie dans les TEPCV ».

Il informe le Conseil que pour bénéficier de l'aide, les travaux doivent être effectués et payés avant le 31 décembre 2018. L'aide peut être attribué aussi bien à partir de devis que de factures.

	Montant des travaux	Subvention obtenue	Observation
Isolation coursive école	9 423.49 € HT	4 499.41 €	Soit 47.75% du montant des travaux
Menuiseries maison des associations	8 300 € HT	7 885.00 €	Soit 95 % du montant des travaux
Menuiseries halle aux sports			Dossier d'aide en attente
Menuiseries maison culturelle			Dossier d'aide en attente

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réaliser les travaux d'isolation de la coursive de l'école et de remplacement des menuiseries à la maison des associations, et d'inscrire la somme nécessaire au budget.

07 – Grande traversée du Massif Central

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un courrier du département de l'Hérault relatif à l'itinéraire de la grande Traversée du Massif central.

A la suite de la requalification de l'itinéraire, le conseil Départemental demande à la commune de valider son passage afin de pouvoir l'inscrire au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de randonnées).

Le Département a entrepris une requalification juridique et technique de l'ensemble du tracé afin de promouvoir l'itinérance VTT dans le Département en partenariat avec les différentes communautés de communes traversées.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'itinéraire de la grande traversée du Massif Central.

08 – Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficultés (RASED)

Monsieur AZAM présente au Conseil Municipal un courrier de la commune de Clermont l'Hérault relatif à la contribution d'achat de matériel RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés) dont le siège est installé à l'école Alphonse Daudet de Clermont l'Hérault.

Ce dispositif concerne une aide psychologique apportée par un psychologue qui contribue à l'analyse et au repérage de situations à problèmes, ou de troubles des apprentissages.

Compte tenu du fait que le RASED couvre les écoles de plusieurs communes ; dont l'école Jacques Montagne, la commune de Clermont l'Hérault nous propose de participer à l'achat de matériel (mallettes permettant de réaliser des bilans cognitifs). La contribution serait calculée au prorata du nombre d'enfants scolarisés sur notre commune, soit 104 € pour 99 enfants.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la contribution d'achat de matériel RASED d'un montant de 104 €.

09 – Stationnement

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal une réflexion sur le stationnement

Le Conseil Municipal va réfléchir au problème.

10 - Informations au Conseil Municipal :

Décisions du Maire

a) Déclaration d'Intention d'Aliéner

16/04/2018 vente par M Frédéric PUJOL de terres situées au lieu-dit Roupeyrens à M Roland CHICOT

23/05/2018 vente par M et Mme Yves BAUREZ de terres situées au lieu-dit Fontainilles à M et Mme Sylvain SANSANO

23/05/2018 vente par Mme Claudine THOMPSON d'une maison d'habitation située 4 rue de la Tour à M Charles CHAUSSEPIED

23/05/2018 vente par Mme Claudine THOMPSON de terres situées lieu-dit Roque de Naves à M Charles CHAUSSEPIED

b) Autres Décisions

2018/08 portant signature du marché d'Aménagement d'une maison culturelle – réattribution du mot 3 « doublage cloison » à l'entreprise Peyre d'un montant de 21 797.92 € HT.

11- Questions diverses

- Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un recours gracieux a été reçu de la sous-Préfecture concernant la délibération en date du 8 mars 2018 concernant le PLU.

Le Conseil Municipal décide de rapporter la délibération en date du 8 mars 2018.

- Bail emphytéotique Hérault Habitat

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 15 décembre 2016, il a approuvé la signature d'un bail emphytéotique avec Hérault Habitat pour la création de logement sociaux.

Il convient de prendre une nouvelle délibération afin de préciser le numéro cadastral de la parcelle concernée, à savoir le D988 d'une superficie de 920 m².

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la cession par bail emphytéotique de 50 ans auprès d'Hérault Habitat de la parcelle communale D988.

- Cour d'école

Monsieur le Maire présente au conseil Municipal l'Avant Projet Sommaire (APS) réalisé par Monsieur Jacques CARTIER relatif à la réfection de la cour de l'école d'un montant de 41 666.67 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'APS et décide de demander une subvention au Conseil Départemental, au Conseil Régional et à l'Etat.

Le Secrétaire
Joël CASTES

Le Maire
Christian BILHAC